

# Pourcentage pancanadien du nombre total de jours d'hospitalisation dans un hôpital général en raison d'une maladie mentale, selon la province, la catégorie de diagnostic, le sexe ou le groupe d'âge

Nom	Pourcentage pancanadien du nombre total de jours d'hospitalisation dans un hôpital général en raison d'une maladie mentale, se
Nom abrégé ou autre nom	Sans objet
Description	Pourcentage du nombre total de jours d'hospitalisation en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie par rapport à toutes l <ul style="list-style-type: none"> <li>– province ou territoire</li> <li>– groupe d'âge</li> <li>– sexe</li> <li>– catégorie de diagnostic</li> </ul>
Interprétation	Cet indicateur fournit des renseignements descriptifs sur la durée des hospitalisations en raison d'une maladie mentale au Cana démographiques.
Dimension du cadre de PSS	Caractéristiques et intrants du système de santé : Ressources du système de santé
Nature des besoins	Sans objet
Couverture géographique	Ensemble des provinces et des territoires
Niveau de déclaration et désagrégation	National, Provincial et territorial
Résultats de l'indicateur	<a href="https://apps.cihi.ca/mstrapp/asp/Main.aspx?Server=apmstrextpd_i&amp;project=Quick%20Stats&amp;uid=pce_pub_fr&amp;pwd=&amp;evt=20480">https://apps.cihi.ca/mstrapp/asp/Main.aspx?Server=apmstrextpd_i&amp;project=Quick%20Stats&amp;uid=pce_pub_fr&amp;pwd=&amp;evt=20480</a>

## Identification de l'indicateur

Nom	Pourcentage pancanadien du nombre total de jours d'hospitalisation dans un hôpital général en raison d'une maladie mentale, selon la province, la catégorie de diagnostic, le sexe ou le groupe d'âge
Nom abrégé ou autre nom	Sans objet
Description et calcul de l'indicateur	Pourcentage du nombre total de jours d'hospitalisation en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie par rapport à toutes les sorties des hôpitaux généraux (congéés ou décès) par <ul style="list-style-type: none"> <li>– province ou territoire</li> <li>– groupe d'âge</li> <li>– sexe</li> <li>– catégorie de diagnostic</li> </ul>
Description	Pourcentage du nombre total de jours d'hospitalisation en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie = nombre total de jours d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux en raison d'une maladie mentale ou de toxicomanie, divisé par le nombre total de jours d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux (diagnostics de maladie mentale ou de toxicomanie et autres diagnostics), par groupe (p. ex. âge, sexe, province, catégorie de diagnostic) multiplié par 100
Calcul :	
description	Endroit où les services sont offerts
calcul géographique	Pourcentage ou proportion
Calcul : type de mesure	Aucun
Calcul : ajustement	Aucun
Calcul : méthode d'ajustement	Aucun
	<b>Description :</b> Nombre total de jours d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux en raison d'un diagnostic de maladie mentale ou de toxicomanie, ou d'un autre diagnostic
	<b>Inclusions :</b> 1. Admission dans un hôpital général au Canada

**Exclusions :**

1. Nouveau-nés
2. Sorties des hôpitaux psychiatriques

**Description :**

Nombre total de jours d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux chez les patients pour lesquels une maladie mentale ou une toxicomanie est le diagnostic principal ou la catégorie de diagnostic (pour les données tirées du Système d'information ontarien sur la santé mentale [SIOSM])

**Inclusions :**

1. Admission dans un hôpital général au Canada
2. Sexe inscrit : homme ou femme pour les analyses fondées sur le sexe
3. Âge inscrit valide pour les analyses fondées sur l'âge
4. Maladie mentale ou toxicomanie comme diagnostic principal ou catégorie de diagnostic (pour les données tirées du SIOSM)

Les codes suivants ont été utilisés pour identifier les patients atteints d'une maladie mentale ou de toxicomanie :

De 2011-2012 à 2013-2014

- DSM-IV-TR : 290-319, 607.84, 608.89, 625.0, 625.8 et 780.09
- ICD-9-CM : 290-319 et 648.40-648.44
- CIM-10-CA : F00-F99, G30, R41.0, R41.3 et O99.30

De 2014-2015 à 2015-2016

- DSM-IV-TR : 290-319, 607.84, 608.89, 625.0, 625.8 et 780.09
- ICD-9-CM : 290-319 et 648.40-648.44
- CIM-10-CA : F00-F99, G30 et O99.30

Depuis 2016-2017

- CIM-10-CA : F00-F99, G30 et O99.30
- DSM-IV-TR : 290-319, 607.84, 608.89, 625.0, 625.8 et 780.09

Catégorie de diagnostic du DSM-IV

- a = Troubles de l'enfance et de l'adolescence
- b = Délire, démence, troubles amnésiques et autres troubles cognitifs
- c = Troubles mentaux dus à des problèmes de santé généraux
- d = Troubles liés à l'alcool ou à d'autres drogues
- e = Schizophrénie et autres troubles psychotiques
- f = Troubles de l'humeur
- g = Troubles de l'anxiété
- h = Troubles somatoformes
- i = Troubles factices
- j = Troubles dissociatifs
- k = Troubles de la sexualité et de l'identification sexuelle
- l = Troubles de l'alimentation
- m = Troubles du sommeil
- n = Troubles du contrôle des impulsions non classés ailleurs
- o = Troubles d'adaptation
- p = Troubles de la personnalité

Catégorie de diagnostic du DSM-5

- a = Troubles neurodéveloppementaux
- b = Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
- c = Troubles bipolaires et apparentés
- d = Troubles dépressifs
- e = Troubles anxieux
- f = Troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés
- g = Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress
- h = Troubles dissociatifs
- i = Troubles à symptomatologie somatique et apparentés
- j = Troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments
- k = Troubles du contrôle sphinctérien
- l = Troubles de l'alternance veille-sommeil
- m = Dysfonctions sexuelles
- n = Dysphorie de genre
- o = Troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites
- p = Troubles liés à une substance et troubles addictifs
- q = Troubles neurocognitifs
- r = Troubles de la personnalité

Numérateur

s = Troubles paraphiliques  
t = Autres troubles mentaux

Pour de plus amples renseignements sur les années antérieures, communiquez avec l'équipe Santé mentale et Toxicomanie à [santementale@icis.ca](mailto:santementale@icis.ca).

**Exclusions :**

1. Nouveau-nés
2. Sorties des hôpitaux psychiatriques

Contexte, interprétation et points de référence

Le nombre moyen et le nombre total de jours d'hospitalisation permettent de mesurer l'utilisation des services hospitaliers et peuvent souligner les différences relatives à la santé de la population et aux modèles de prestation de services de santé mentale. Ils mettent également en évidence les variations relatives à la disponibilité et à l'accessibilité des services spécialisés, ambulatoires et communautaires, et des services en hébergement

Interprétation Cet indicateur fournit des renseignements descriptifs sur la durée des hospitalisations en raison d'une maladie mentale au Canada réparties selon le diagnostic ainsi que les caractéristiques géographiques et démographiques.

Dimension

du cadre de PSS Caractéristiques et intrants du système de santé : Ressources du système de santé

Nature des besoins Sans objet

Objectifs et points de référence Sans objet

Références Sans objet

Disponibilité des sources de données et résultats

Sources des données BDCP, BDMH, BDSMMH, SIOSM

**Type d'année :**

Exercice

Années de données disponibles **Première année de données disponibles :**  
2003

**Dernière année de données disponibles :**  
2017

Couverture géographique Ensemble des provinces et des territoires

Niveau de déclaration et désagrégation National, Provincial et territorial

Mise à jour des résultats

Fréquence de mise à jour Chaque année

Résultats de l'indicateur

**Outil Web :**

Statistiques éclair

**URL :** [https://apps.cihi.ca/mstrapp/asp/Main.aspx?Server=apmstrextrd\\_i&project=Quick%20Stats&uid=pce\\_pub\\_fr&pwd=&evt=2048C3A20A0](https://apps.cihi.ca/mstrapp/asp/Main.aspx?Server=apmstrextrd_i&project=Quick%20Stats&uid=pce_pub_fr&pwd=&evt=2048C3A20A0)

2016-2017 : Pour les enregistrements du Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM) — qui servent à alimenter la Base de données de l'attribution de la catégorie générale de troubles mentaux est effectuée selon la catégorie de diagnostics du DSM-5 au lieu du code de

Mises à jour

L'attribution des codes de diagnostic aux catégories de diagnostic a été modifiée. Plusieurs codes de diagnostic de la CIM-10-CA et du DSM-5 ont été supprimés de la BDSMMH. Ces changements ont entraîné une diminution du volume de sorties de la catégorie générale de troubles mentaux dans la BDSMMH. Ces changements ont entraîné une diminution du volume de sorties de la catégorie générale de troubles mentaux dans la BDSMMH. Ces changements ont entraîné une diminution du volume de sorties de la catégorie générale de troubles mentaux dans la BDSMMH.

Énoncé de qualité

Comme cet indicateur exclut les hôpitaux psychiatriques, il ne faut pas l'interpréter comme s'il représentait toutes les sorties de patients atteints d'une maladie mentale ou de toxicomanie au Canada.

Pour des raisons de confidentialité, certaines cellules ont été supprimées conformément à la Politique de respect de la vie privée de l'ICIS. Les totaux excluent les valeurs supprimées.

Plusieurs facteurs contribuent aux variations dans les résultats de l'analyse des indicateurs à l'échelle provinciale, territoriale et régionale, notamment la géographie, la santé de la population, les ressources provinciales et régionales en matière de services de santé et l'administration des services de santé. Dans le cadre d'analyses comparatives, il est important de tenir compte de ces facteurs et de leur incidence éventuelle sur les résultats des indicateurs. Les écarts observés dans les résultats d'une province ou d'un territoire à l'autre ou d'une région sanitaire à l'autre indiquent qu'il y aurait des différences systématiques dans les aspects suivants :

Mises en garde et limites

- politiques, pratiques et ressources provinciales, territoriales ou régionales liées à la santé;
- lieu géographique et répartition de la population urbaine et rurale;
- caractéristiques environnementales et socioéconomiques;
- types de patients traités et gravité de la maladie;
- gamme des services de santé disponibles outre les services dispensés dans les hôpitaux généraux et psychiatriques spécialisés (comme les services communautaires de santé mentale);
- accessibilité et sensibilisation aux autres points d'entrée dans le système de santé.

La liste ci-dessus présente quelques-uns des facteurs qui devraient être pris en considération dans les comparaisons à l'échelle des provinces, des territoires ou des régions.

2011-2012 : D'autres codes de diagnostic de la CIM-10-CA ont été ajoutés aux critères d'extraction des données de la BDCP et de la BDMH, qui servent à alimenter la BDSMMH. Il en a découlé une augmentation du volume de sorties et par conséquent, du nombre total de jours d'hospitalisation.

2014-2015 : Deux codes de diagnostic de la CIM-10-CA ont été retirés des critères d'extraction des données de la BDCP et de la BDMH, qui servent à alimenter la BDSMMH. Il en a découlé une diminution du volume de sorties et par conséquent, du nombre total de jours d'hospitalisation.

Problèmes  
relatifs à

l'établissement des tendances 2016-2017 : Pour les enregistrements du Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM) — qui servent à alimenter la Base de données sur la santé mentale en milieu hospitalier (BDSMMH) —, l'attribution de la catégorie générale de troubles mentaux est effectuée selon la catégorie de diagnostic du DSM-5 au lieu du code de diagnostic.

L'attribution des codes de diagnostic aux catégories de diagnostic a été modifiée. Plusieurs codes de diagnostic de la CIM-10-CA et du DSM-IV-TR ont été regroupés sous des catégories générales de troubles mentaux dans la BDSMMH. Ces changements ont entraîné une diminution du volume de sorties de la catégorie générale de troubles mentaux Troubles anxieux et une augmentation du volume de sorties de la catégorie Autres troubles.

Les sorties par année sont établies en fonction de la date de sortie, et non de la date d'admission. Les enregistrements qui comportent des dates de sortie non valides ne sont donc pas inclus.

Comme la BDSMMH repose sur les événements plutôt que sur les personnes, ces dernières peuvent être représentées plusieurs fois dans les données.

La durée du séjour (DS) comprend les jours d'hospitalisation antérieurs à l'exercice de la sortie.

Commentaires – Si la date d'admission est manquante ou n'est pas valide, la DS n'est pas calculée et est codifiée comme étant manquante.  
– Si la date de sortie est manquante ou n'est pas valide, la DS n'est pas calculée et est codifiée comme étant manquante.  
– Les enregistrements avec une DS manquante sont exclus des analyses sur la DS.  
– DS = date de sortie moins date d'admission.  
– Lorsque la date de sortie est la même que la date d'admission, la DS est 1.  
– Les jours d'interruption de service et les jours dans un niveau de soins alternatif (NSA) sont inclus s'ils tombent pendant le séjour.  
– Le nombre de jours d'hospitalisation correspond à la DS.